

Nom de domaine et redirections

Lors de la création d'un site, la question du nom de domaine peut se poser. Est-il vraiment indispensable ou bien une simple redirection fera-t-elle l'affaire ? Examinons attentivement les différentes solutions qui vous sont proposées sur le Net.



Un site internet est localisé par son adresse IP correspondant à une série de nombres, comme, par exemple, 156.24.224.68. Mais une série de nombres est bien peu conviviale et peu pratique à mémoriser, d'où l'utilisation du DNS (Domain Name Server), chargé de convertir les adresses "textuelles" en adresses numériques qui sont finalement les véritables adresses des sites internet. Le nom de domaine correspond à la partie placée après le <http://www>. Il comprend un nom et une extension. Par exemple, le nom de domaine de <http://www.votresite.com> est votre site et son extension .com.

Pourquoi un nom ?

Pour les entreprises, le nom de domaine sert à protéger leur marque et leur communication sur internet et à empêcher de porter atteinte à leur réputation. Pour les particuliers, c'est un moyen pour augmenter leur visibilité sur la toile et pour donner à leur site une véritable identité. Le nom de domaine permet un meilleur référencement, surtout si vous changez fréquemment d'hébergeur. De plus, les adresses e-mails sont personnalisées en fonction de votre nom de domaine.



Un nom de domaine gratuit en .tk sur dot.tk 1

Les règles

La déposition d'un nom de domaine est soumise à certaines règles. Il faut, évidemment, que le nom que vous souhaitez déposer ne soit pas déjà pris : pour vérifier sa disponibilité, tapez son adresse dans un navigateur. Mais le nom peut déjà avoir été réservé, sans pour autant apparaître sur la toile. La plupart des organismes qui proposent d'acheter des noms de domaines ont un moteur de recherches Whois, afin de vous permet-

tre d'avoir une certitude quant à ce nom. Certaines règles typographiques doivent également être respectées :

- ne pas utiliser d'autres caractères que des lettres, chiffres et des tirets,
- ne placer de tiret ni au début, ni à la fin du nom,
- ne jamais mettre d'espace,
- les noms dont l'extension est .com, .net ou .org ne doivent pas dépasser 67 caractères au total,



Gandi **2**



NeoDomaine **3**

- les autres noms de domaine sont limités à un maximum de 22 caractères, sans l'extension,
- la casse (majuscule ou minuscule) n'a aucune importance.

Les différentes extensions

Les extensions peuvent être découpées en deux catégories :

Les génériques (gTLD's pour Generic Top Level Domains):

- .com pour les structures commerciales
- .net pour les structures liées à l'internet
- .org pour les organisations (but non commercial)
- .edu pour les structures à vocation éducative
- .biz (business)
- .info (information)

Les géographiques (ccTLD pour Country Code Top Level Domain) :

- .fr pour la France
- .be pour la Belgique
- .it pour l'Italie
- etc.

Il y a plus de 250 extensions de ce type. Elles permettent de connaître rapidement la nationalité d'un site. En France, obtenir un site en .fr était relativement difficile, dans la mesure où il était destiné aux sociétés (justificatifs KBis à fournir). A partir du mois de mai 2004, la France va assouplir l'attribution des noms de do-

maine se terminant en .fr. Les déposants qui demanderont un nom en ".fr" l'obtiendront automatiquement, après avoir simplement justifié de leur existence légale en France (ce sera l'application de la règle du "premier arrivé, premier servi").

Certains petits malins utilisent des extensions géographiques comme extensions génériques : l'exemple le plus connu étant le .tv qui n'a rien à voir avec la télévision, mais qui correspond à l'extension des îles Tuvalu.

Le choix de l'extension doit être pris en fonction des objectifs du site Web, mais, si vous voulez être facilement repéré sur internet, rien ne vaut le .com. En effet, c'est la première extension que l'internaute tape machinalement dans la barre d'adresses, lorsqu'il cherche l'URL d'un site. Bien entendu, il est possible d'acheter un même nom de domaine, mais avec des extensions différentes.

Nom de domaine déjà déposé ?

Il peut arriver que le nom de domaine auquel vous vous intéressez soit déjà déposé. Dans ce cas, vous pouvez vous tourner vers d'autres alternatives. Par exemple, essayer de changer de type d'extension : si votresite.com est déjà pris, essayez avec votresite.net ou votresite.org. Vous pouvez modifier

légèrement le nom, en vous servant des tirets : par exemple votresite.com peut devenir votre-site.com. Si vous aviez déposé ce nom (à l'INPI, par exemple), vous pouvez essayer de récupérer le nom sur internet par des moyens légaux. En dernier recours, le rachat du nom de domaine est envisageable... à condition que son actuel propriétaire soit d'accord. Cette dernière solution a donné lieu souvent à une forme de chantage avec des personnes et des sociétés qui rachetaient à tour de bras des adresses de marques, dans le but lucratif de les revendre à leurs illustres propriétaires (activité encore appelée cybersquatting).

Comment procéder ?

Pour enregistrer un nom de domaine, vous serez obligé de passer par un "registrar" (bureau d'enregistrement). Il s'agit d'une société privée qui se charge d'enregistrer votre nom de domaine en .com, .net ou .org auprès d'organismes spécialisés (registries). Chaque organisme gère une extension : par exemple, Verisign (Network Solution) est chargé du .com et du .net. En France, c'est l'AFNIC qui est qualifié pour le .fr. La plupart des registrars se chargent de rediriger votre nom de domaine vers votre hébergeur. Par exemple, si un internaute tape <http://www.votresite.com>, il sera redirigé vers

<http://votrehebergeur/votresite>. Il s'agit de la gestion des DNS. Bien souvent, l'hébergeur peut gérer votre nom de domaine, ce qui simplifie la tâche de la redirection. Dans le cas contraire, vous devez obtenir de sa part les adresses de vos deux DNS (primaire et secondaire) que vous communiquez à votre registrar.

Quelques registrars

La concurrence étant de plus en plus féroce, les prix des noms de domaines ont rapidement baissé et il n'est pas rare de trouver un registrar qui vende des noms pour un coût oscillant entre 10 € et 15 € par an. Il convient cependant de vérifier que les services techniques nécessaires à une bonne gestion de votre nom vous sont bien proposés. Votre registrar doit être en mesure de :

- gérer les DNS
- personnaliser la page d'attente
- rerouter les e-mails de votre domaine vers des boîtes existantes
- d'assurer la sécurité de votre gestion du nom à travers une interface en ligne claire

Voici une petite sélection de registrars qui proposent de bons rapports qualité/prix.

Gandi (www.gandi.net)

Redirection web non transparente : votre véritable adresse apparaît dans le navigateur.

Redirection des accès Web vers un site web de votre choix.

Redirection de 5 adresses électroniques (plus un catchall) par domaine, vers les adresses de votre choix.

Modification en ligne à tout moment et autant de fois que vous le souhaitez.

Prix : 12 € HT/an.

Neodomaine (www.neodomaine.com)

Redirection Web transparente

Seul, votre nom de domaine apparaît dans la barre d'adresses du navigateur

Gestion des balises de référencement (titre, description, mot-clé)

Avec ou sans www

Redirection mail 5 redirections spécifiques

Une redirection catch all

Pour tous les autres e-mails envoyés vers votre nom de domaine

Filtre antiSpam

Filtre antiVirus

Page d'attente

Possibilité de paramétrer une page d'attente à vos coordonnées

Prix : 15 €/HT par an, pour un .com ou .net

OVH (<http://www.ovh.fr>)

Redirections Web illimitées

Redirections e-mails illimitées

Redirections dynamiques

Gestion complète des DNS

Prix : 8,9 €/HT par an

Nordnet (<http://www.nordnet.net>)

Redirections e-mails illimitées

1 redirection Web standard

Panneau de gestion en ligne

Prix : 11 € HT/an

Rapidomaine (<http://www.rapidomaine.fr>)

Redirection Web transparente

Gestion des balises de référencement (titre, description, mot-clé)

Modification des DNS à volonté

Page d'attente personnalisée

Gestion online

Prix : 12 € HT/an

1&1 (<http://unetun.com/>)

Redirection Web transparente

1 compte e-mail POP3 avec 50 Mo Webmail

Réacheminement illimité site et e-mails

Prix : 9,99 € TTC/an

Noms de domaine gratuits ?

Sous certaines conditions, il vous est possible d'obtenir un nom de domaine gratuit. Le site www.domaine-gratuit.net par exemple, propose un tel service. Mais il convient de bien prêter attention au contrat. Votre site doit générer un trafic minimum de 2.000 visiteurs par mois. Vous devez accepter que des popups publicitaires de

The screenshot shows the OVH website interface. It features a navigation menu on the left and a main content area with several service cards. The cards display prices for different services, such as 6€, 69€, 8.9€, 390€, 12€, 17.5€, 2.5€, and 2€. The word 'Gratuit' is prominently displayed in a red box at the bottom right of the service cards.

OVH 4

The screenshot shows the NordNet website registration page. It has a red header with the NordNet logo. Below the header, there is a registration form with fields for 'Votre compte', 'Mot de passe', 'E-mail', and 'Nom de domaine'. The page also contains promotional text and images related to domain registration.

NordNet 5



Rapidomaine 6



1&1 7

440x200 s'ouvrent sur votre site, mais, surtout, le nom de domaine ne vous appartient pas. Au bout de 12 mois, le site se propose de vous le revendre pour 30 €. Méfiez-vous donc de ce genre d'offres et n'hésitez pas à aller chez un vrai registrar payant, ce qui vous reviendra finalement moins cher et supprimera les inconvénients.

Quelques conseils

Que vous déposiez un nom par vous-même ou via un prestataire, soyez *toujours* Contact Administratif sur vos noms de domaine, y compris (ET SURTOUT) au niveau de l'adresse e-mail déclarée dudit Contact Administratif. De même, donnez vos véritables coordonnées postales car, en cas de conflits, des courriers peuvent être envoyés : il serait dommage de perdre un nom sans en avoir été prévenu. Prenez garde à la date du renouvellement : généralement, il se fait d'une année sur l'autre : les "Snap robots" de certaines sociétés permettent un dépôt automatique de nom, au cas où son propriétaire actuel omettrait de le renouveler. Si vous deviez payer pour quitter un registrar, il s'agirait alors vraisemblablement de pratique abusive : il n'y a pas de frais pour transfert sortant. Vous pouvez aussi séparer l'hébergement du nom de domaine, même si les registrars agréés par l'ICANN (Internet Corporation for Assigned

Names and Numbers) s'engagent à trouver une continuité avec un autre registrar, en cas de cessation d'activité, pour les contrats en cours.

Les redirecteurs

Si, pour vous, l'extension importe peu et que vous n'avez pas de marque à protéger, vous pouvez utiliser les services d'un redirecteur. Il en existe de nombreux et beaucoup d'entre eux sont gratuits. L'avantage est que votre adresse est permanente et illimitée, vous serez donc toujours joignable, que vous changiez d'hébergeur ou d'adresse e-mail. Le fonctionnement est généralement le même que pour un nom de domaine, sauf qu'ici, vous n'avez pas le choix de l'extension car il est déterminé par la société qui propose ce service. Généralement, c'est une double extension qui vous est proposée : par exemple <http://www.monprovider.com/monsite/mapage.html> deviendra <http://www.monsite.fr.st> chez Ulimit. L'avantage par rapport à un véritable nom de domaine est uniquement financier, car, rappelez-le, ce service est gratuit ou très peu cher (coût d'un SMS).

www.ulimit.com/fr

C'est sans doute l'un des redirecteurs les plus connus et les plus utilisés. Si son inscription était, jusqu'ici, totalement gratuite, désormais, il vous en coûtera le prix

d'un SMS. Ulimit redirige également vos e-mails vers la boîte de votre choix (jusqu'à 25 adresses). Extensions : be.tf, best.cd, bsd-fan.com, c0m.st, ca.tc, clan.tc, com02.com, com4.ws, fr.fm, fr.st, fr.vu, mp3.ms, zik.lu etc.

www.xdir.org

Un très bon redirecteur, totalement gratuit qui permet de renvoyer une adresse e-mail. Des outils de statistiques et de configuration des metatags sont à votre disposition. Extensions : fr.tc, xdir.org.

www.go2.fr

Un service gratuit, avec une extension de type go2.fr.

www.dot.tk

Plus original, cette extension géographique (îles Tokelau, au milieu du Pacifique) est entièrement gratuite, les autorités ayant décidé de la céder, jugeant que les 1.420 habitants n'en auraient pas forcément besoin ! En fait, les autorités se servent d'internet pour promouvoir leur île. La redirection inclut également 5 adresses e-mails. Seule condition : votre site doit avoir au moins 25 visites sur 90 jours. Un pop-up (désactivable) s'ouvre, pour promouvoir Tokelau. Attention cependant, Dot.tk, reste le propriétaire de votre "nom de domaine".